



LE PETIT SAINT PÈROIS



BULLETIN MUNICIPAL - N°23 - SEPTEMBRE 2015

Le mot du Maire

L'été tire sa révérence. L'automne pointe le bout de son nez et septembre nous rappelle que l'année est déjà écoulée aux deux tiers. C'est le moment pour moi de faire le point sur les actions réalisées depuis le début de l'année comme je le fais habituellement. Malgré une baisse des dotations d'état infligée aux communes, les travaux nécessaires ont été effectués. Une nouvelle tranche d'éclairage public a été renouvelée. L'église du village a fait peau neuve au niveau des boiseries, et dernièrement un columbarium a été installé au cimetière (voir page 5) de même que le puits du souvenir (nouvelle norme oblige) a été restauré.

La nouvelle la plus importante nous est venue en avril de l'Inspection Académique qui nous a annoncé l'ouverture d'une 6^{ème} classe suite au nombre croissant d'élèves inscrits à l'école Victor Meunier. Là où malheureusement des classes ferment dans beaucoup de villages, la vie scolaire de Saint Père se porte bien !

La dernière partie de l'année sera consacrée aux dossiers en cours et principalement celui des négociations entre l'état et Réseau Ferré de France pour aboutir enfin à l'ouverture du pont du chemin de fer aux cyclistes toujours plus nombreux sur le secteur. Les négociations sont difficiles et les réponses pas très convaincantes à ce jour. Faudra-t-il en passer par des actions plus « musclées » pour se faire entendre? Rien n'est exclu !

Avec tout mon dévouement
Patrick Foulon



L'édito

Avec l'automne qui arrive et ses journées moins longues il est maintenant venu l'époque de penser à toutes les activités qui nous occupent au cours de l'année dite scolaire : l'école, la bibliothèque, les activités sportives, culturelles, ludiques, enfin tout ce qui rend notre quotidien plus attrayant et plus joyeux que tout ce qui nous est annoncé par tous les médias du monde. Dans notre commune, il est facile de trouver ce bonheur quotidien avec une **école communale** connue et reconnue dans le canton, une **bibliothèque municipale** toujours aussi active, et enfin toutes nos associations qui nous proposent beaucoup d'activités avec l'**Amicale**, l'**A.M.S.**, le **Club de l'Amitié**, **De la Plume aux ciseaux**, **De fil en Aiguille**, **l'Éducation Canine Saint-Péroise**, la **Guinguette**, **Joie Forme et Santé** et **Saint Père En Fête**. Il y en a pour tous les goûts. Alors n'hésitez pas à contacter ces bonnes adresses, si vous avez des doutes sur qui joindre, renseignez vous en mairie. Il vous sera réservé un excellent accueil j'en suis sûr. Tout ce beau monde préparera sans aucun doute une journée du Saintpèr'athlon inoubliable comme il est de coutume tous les 2 ans.

Sommaire

- Page 1 : Le mot du Maire - L'édito*
- Page 2 : L'école municipale V.Meunier*
- Page 3 : Ecole - Animations communales*
- Page 4 et 5 : Retour sur les derniers événements - Travaux du cimetière*
- Page 6 : « Saint Père d'antan »*
- Page 7 : Evènements à venir - Quizz*
- Page 8 : Les nouvelles du conseil municipal - Informations diverses - Agenda*



La rentrée s'est bien passée, mais il a plu juste au moment de se retrouver sous le préau.



Nous étions contents de revoir les copains et impatientes de refaire les jeux coopératifs et les équipes de couleur.

Voici quelques impressions des copains :

Pour moi, la rentrée a été facile et joyeuse. *Luna*

Pour cette rentrée, j'aime être en CM1, ça change des vacances ! *Lilia*

A la rentrée, il y avait de la pluie ; on a très vite travaillé. *Raphaël*

La rentrée, j'ai adoré, car il y a des maths. *Jean René*

A la rentrée, c'était super parce que c'était facile. *Romane*

Je trouve que ça fait bizarre de m'appeler CM2. *Lucas*

Je suis content de rentrer à l'école pour apprendre. *Ayoub*

La rentrée s'est bien passée, un peu stressé, mais ça s'est bien passé. *Lucas*

Les nouvelles enseignantes sont très sympas. *Fabrizio*

Je suis content de la rentrée, même si je suis un peu déçu parce qu'il n'y a pas encore de foot à la récré. J'espère passer au collège. *Djan*

Ca fait bizarre d'être au CM2 ; mais maintenant on est les plus grands donc il faut montrer l'exemple aux plus petits que soi. *Romane*

J'ai trouvé que c'était bien de retrouver les copains et les instits. *Mikaïl*

J'ai retrouvé mes copains et j'ai travaillé. *Enzo*

Pour moi, la rentrée s'est très bien passée ; j'ai bien aimé retrouver mes copines ; comme il y a une sixième classe, ça me change mes habitudes mais ce n'est pas grave. *Lucie*

J'ai trouvé que la rentrée était bien mais j'aurais préféré du soleil. *Rudy*

J'ai bien aimé la rentrée. Je suis dans la classe des CM1. *Aubin*

C'était bien mais un peu stressant. Je n'ai pas pu me mettre à côté de mes copains et copines. *Pierre*

J'ai trouvé ça un peu stressant, mais sinon ça n'a pas changé et je suis avec Rémi et Marie. *Flavie*

Le jour de la rentrée, il a plu, mais ça ne m'a pas découragée et nous avons travaillé « cool ». *Tricia*

C'est super la rentrée : on retrouve nos copains et nos copines et on a une nouvelle maîtresse ! *Emeline*

Cette année, un jour avant la rentrée, j'étais stressé ; mais le jour même ça s'est bien passé. *Lysandre*

J'ai trouvé la rentrée amusante, on a retrouvé les amis. *Nossayr*

La rentrée ? J'ai adoré ! *Doriane*

La rentrée, ça fait un peu peur mais c'est comme l'année dernière en fait, alors ça va. *Chloé*

Pour moi, la rentrée a été super trop bien : j'ai retrouvé le travail et mes copines, ça change mes habitudes mais ce n'est pas grave. *Evane*



Cette année, nous avons une classe de plus, ce qui fait 6 classes pour l'école ! Il y a :

- une classe de PS MS maternelle avec Sophie et Marie.
- une classe de PS GS maternelle avec Patricia
- une classe de CP avec Albane
- une classe de CE1 avec Julie et Marie.
- une classe de CE2 avec Thierry
- une classe de CM1 CM2 avec Rémi et Marie.

En tout, il y a 130 élèves dans l'école.

Comme il y a une classe en plus, du coup, on se sépare pour faire les récréations du matin.

L'école municipale Victor Meunier (suite)

Les deux professeurs qui sont arrivées sont :
Julie Ciechelski et Marie Laneau.



Les heures de classe n'ont pas changé :
9h00 – 12h00 et 14h00 16h15.

Comme chaque année, nous avons choisi un thème de travail pour toutes les classes, pour préparer le spectacle, les sorties, la classe de découverte et plein d'autres projets : Ce sera **le thème du temps**.

Nous avons voté pour les élus de la coopérative dans chaque classe, et, au Conseil coopératif de l'école, nous avons décidé de recommencer le La Pie (le journal de l'école), les vendredis gourmands, les activités USEP, les concerts JMF et l'école au cinéma.

Aussi, nous allons essayer d'utiliser un Espace Numérique de travail : chacun aura un code, et les parents aussi, pour al-

ler chercher des informations sur son travail et l'école sur internet.

Pour nous écrire (n'hésitez pas, on vous répondra le plus vite possible et on aime bien ce travail coopératif) vous pouvez utiliser l'adresse courriel que nous lisons tous les matins : ecolestpere@wanadoo.fr.

Il y a aussi le site internet : <http://ecole.saintpere.free.fr/> et notre adresse pour le courrier : Ecole Publique Victor Meunier, 1 rue des violettes, 45600 Saint-Père-sur-Loire.



Aide aux devoirs

Une nouvelle année scolaire commence et l'aide aux devoirs accueillera de nouveaux élèves à encourager et à soutenir 2 fois par semaine (lundi et jeudi de 16h15 à 17h15) à partir du mois d'octobre.

Si vous souhaitez partager cette expérience enrichissante avec les bénévoles ; contactez Yvette Bouchard ou Nathalie Thibault au 02 38 36 21 84.

Les bénévoles de l'aide aux devoirs



Animation communale

Vive la rentrée!....

Nous voici repartis pour de nouvelles animations au sein de la commune:

- Reprise des matinées bimestrielles "BB lecteurs" prochaine séance **le lundi 5/10/2015 à 9h30** (sur inscription préalable en bibliothèque)

- Reprise de l'après midi "café lecteurs" **le mardi 17/11/2015 à 15h** (sur inscription)

L'animatrice municipale Sandrine proposera aux vacances de la Toussaint des ateliers manuels les mardi et jeudi en matinée (sur inscription en bibliothèque)

Dans le cadre de l'animation "pause méridienne", le thème abordé est " le monde du cirque" .Un spectacle sera présenté **le vendredi 18/12/2015 dans la salle polyvalente à 17h30**.



Retour sur quelques évènements



La Guinguette

Cinq guinguettes estivales étaient programmées cette année et les cinq guinguettes se sont déroulées, à la grande joie de tous, sur les bords de Loire, accueillant plus de 1000 danseurs venus de tous horizons (région parisienne, Auvergne, Bretagne, et villes communes voisines) pour passer de très agréables après-midis au son de la musique de 2 orchestres réputés : Jean-François CARCAGNO et Jérôme GAUTHIER.

Par ailleurs, cette année, La Guinguette a décidé de faire découvrir les danses auxquelles Chantal Garnon et Clovis nous formaient durant toute l'année lors d'une « *journée découverte* » organisée le Samedi 29 Août 2015 de 10 à 17 h dans la salle polyvalente de Saint-Père sur Loire. Cette journée, malgré la chaleur, a permis d'accueillir une quinzaine de personnes souhaitant prendre des cours de danse à la rentrée (les cours ont repris le Lundi 14 Septembre 2015 et sont dispensés chaque semaine le lundi et le mercredi de 19 à 21 h dans la salle polyvalente de Saint-Père).



L'A.M.S.



L'A.M.S. sait recevoir !

Le 18 juillet l'AMS accueillait sur l'aire de Loire, les 60 participant(e)s du Marathon du Saumon, étape St. Père/Loire - Châteauneuf/Loire. Café, thé, jus de fruit et cake leurs ont été proposés.



Retour sur quelques évènements (suite)



L'A.M.S. (suite)

Le 13 août c'était au camping que l'A.M.S. accueillait les participants de la course « La Loire Intégrale » pour un rafraîchissement bien mérité par ces coureurs qui ont parcouru 1025km en 17 étapes dont celle amenant ceux-ci de Cosnes-sur-Loire jusqu'à Saint Père.

Merci à ces bénévoles qui font de notre commune une étape conviviale appréciée des manifestations nationales.



L'A.G. de l'Amicale

Le 4 septembre, l'Amicale théâtrale de Saint père se réunissait pour son assemblée générale.



Après le mot de bienvenue de la présidente, la secrétaire a décliné le rapport d'activités de la saison 2014/2015, à savoir la saison théâtrale où la troupe a joué « Petites pipettes et gros calibres » de Jean Claude Martineau ; comédie qui a enchanté notre public. La saison a été clôturée par un repas au restaurant « Le Grand Sully ».

Le rapport financier reste bon, nous pouvons penser à un nouveau décor pour la pièce en préparation pour 2016. Ce sera une comédie de Germaine Planson dont le titre n'est pas véritablement fixé.

Les représentations débiteront le **16 et 17 janvier 2016** à la salle polyvalente de Saint Père.

Il y a un petit changement au bureau : Luc Benoist est élu vice président à la place de Ludovic Péron. Pour terminer cette réunion, nous avons tous trinqué à notre succès futur.

La présidente : Yolande CLOUTIER



Les nouveaux arrivants dans la commune.

Le nombre de Nouveaux Arrivants venus se présenter en mairie étant trop faible, la réunion prévue le 11 septembre ne s'est pas tenue. Rendez-vous est donné pour l'année prochaine. **Nous rappelons qu'il serait bien que toutes les personnes arrivant dans la commune viennent se présenter en mairie**, faire connaissance avec les élus et le personnel communal qui se feront un plaisir de les aider dans toutes leurs démarches (inscription sur les listes électorales, etc.).



Travaux de mise aux normes du cimetière

Les travaux concernant la remise aux normes du cimetière sont terminés.



« St Père d'antan » : Adaptation et évolution urbaine

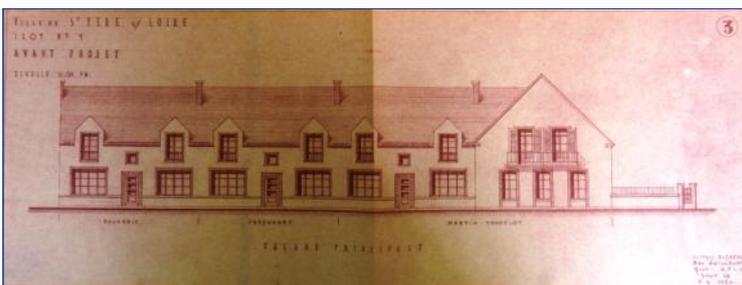


Ce texte est extrait du rapport qu'a réalisé la jeune étudiante qui a travaillé sur la reconstruction de Saint Père. On découvre que le nombre d'habitants de la commune ne dépasse 1000 habitants que depuis très peu et nous explique également le pourquoi et le comment de la variation de la population.

Pendant la période d'avant-guerre, la commune de Saint-Père est composée d'un total de 378 habitants.



Après les destructions causées par la guerre en 1940 et 1944, certains habitants de Saint-Père, notamment ceux du bourg, décident de transférer leurs créances et de déménager en dehors de la commune. Ceci a contribué, d'une certaine manière, à la désertification de la zone du bourg et d'une partie du centre, dont la population s'est réduite à peu près à 350 habitants. Cependant, les chiffres de 1954 révèlent un accroissement de la population de la commune d'environ 70 personnes. Ceci correspond à l'achèvement – en 1956 – d'une première partie des constructions nouvelles, qui implique un premier phénomène de migration issu des populations voisines venues des zones rurales ou des villes proches vers ce nouveau milieu



urbain.

Recensement de Saint-Père-sur-Loire : Année et nombre d'habitants

1846 : 365	1886 : 427	1921 : 403	1962 : 529
1856 : 394	1891 : 453	1926 : 361	1968 : 660
1861 : 424	1896 : 394	1931 : 359	1975 : 683
1866 : 425	1901 : 384	1936 : 378	1982 : 974
1876 : 418	1906 : 383	1946 : 350	1990 : 1043
1881 : 381	1911 : 422	1954 : 426	1999 : 1003

À la fin de l'opération de reconstruction en 1960, Saint-Père atteint une population d'environ 529 habitants, qui signifie un accroissement d'environ 30 % par

rapport à la situation de sa population avant la Seconde Guerre mondiale. Ceci fait preuve d'une première évolution démographique qui se reflète dans la répartition du territoire de la commune, qui est affecté par la présence d'une migration d'anciens habitants et des nouvelles populations vers les nouveaux quartiers de Saint-Père. Notamment avec l'achèvement des logements H.L.M. en 1970, la population de la commune arrive à une croissance – par rapport aux statistiques de 1945 – de presque 50%, soit un total de 683 habitants. Ce fait témoigne d'un développement urbain constant dans le coeur de Saint-Père qui s'accroît les années postérieures avec l'apparition des nouveaux quartiers d'habitation à l'emplacement des anciens terrains agricoles.



Ainsi la croissance urbaine de la commune de Saint-Père est liée – depuis l'opération de Reconstruction – à cet échange et ce déplacement constant des populations vers cette nouvelle agglomération et qui est augmenté par la migration des nouvelles communautés au moment de la crise du logement des Trente Glorieuses. Ceci constitue alors l'un des principaux facteurs de l'évolution et du développement urbain qui s'instaure à Saint-Père dès la fin de 1950 et qui se poursuit jusqu'aux années 2000.





Fête des Classes 2015

Vous ou un de vos proches êtes né(s) une année se terminant par 5 ?



RETROUVONS NOUS ! Dimanche 15 NOVEMBRE 2015

Rendez-vous à la salle polyvalente de Saint Père sur Loire à 10h30 pour la traditionnelle visite aux vignes de la classe 5 qui sera suivie de la photo de groupe devant l'église. L'ambiance sera assurée par les jeunes, médians et séniors. Tous bénévoles et de bonne humeur !



Au programme : Balade aux vignes le matin, Repas, Après-midi récréatif avec Jeux de société, Diaporama sur l'histoire de Saint-Père, Échanges et témoignages sur le cheminement de chacun : Saint-Père depuis quand, comment, pourquoi ? Clôture des festivités par un Goûter pour ceux qui le souhaiteront !

Le montant pour cette journée est de 21 € pour les adultes (boissons comprises) et 9 € pour les – de 12 ans.



Pour une meilleure organisation de cette journée, nous vous demandons de vous inscrire en Mairie, accompagné du règlement à l'ordre de l'A.M.S. , pour le 6 novembre 2015 au plus tard.

MENU :

- Apéritif : Kir sauvignon et Mignardises
- Blanquette de veau
- Assiette salade et Fromage
- Choux au grand Marnier
- Café

Oenologie



Suite à l'invitation lancée dans le Petit Saint Pérois n° 21, un groupe "d'œnologues en herbe" s'est constitué. Celui-ci se réunira pour la première fois **le mardi 13 octobre à 18h30** à la Maison de l'Amitié. Cette séance sera animée par Mathieu BERTHOMÉ un ancien Saint-Pérois. Mathieu a déjà eu l'occasion, par le passé, de faire partager ses connaissances et sa passion dans une autre commune. Ces soirées seront payantes pour les participants à la hauteur des denrées qui auront été achetées, l'animation sera gratuite. Ces ateliers permettront aux

amateurs de vin de développer leurs sens, de mieux connaître les vignobles et les cépages qui les composent. Si vous appréciez (avec modération) le vin et souhaitez parfaire vos connaissances dans un esprit de partage et de convivialité, n'hésitez pas à prendre contact avec tous ces amateurs par l'intermédiaire de la mairie qui fera suivre.



À la découverte de St Père



Réponse du PSP 22:

Il s'agissait de la manivelle du puits du vieux bourg, près des terrains de pétanque en bord de Loire

Où se trouve cette sculpture en bronze « hautement » célèbre ?

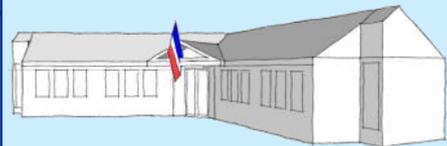


Réponse dans le prochain numéro



Des nouvelles du conseil municipal

Mairie de Saint Père sur Loire



Tel : 02.38.36.21.84
Fax : 02.38.36.53.67
saintperesurloire@wanadoo.fr
www.saintperesurloire.fr

Le conseil municipal du 22/06/2015 :

RESTAURATION SCOLAIRE.

Le conseil décide, à l'unanimité, de fixer, au 1^{er} septembre, le prix du repas pris au restaurant scolaire à : 2,80 € pour la catégorie 1 (enfants) ; 5,60 € pour la catégorie 2 (adultes et non-scolaires).

Le conseil approuve, à l'unanimité des votants et dans sa totalité, le règlement intérieur du restaurant scolaire actualisé pour l'année 2015-2016.

GARDERIE PÉRISCOLAIRE.

Le conseil décide de fixer, à l'unanimité, à compter du 1^{er} septembre, le forfait journalier de la garderie périscolaire pour les semaines incomplètes ou les besoins occasionnels à 2,50 € ; le forfait hebdomadaire à 11 €.

Le conseil approuve, à l'unanimité des votants et dans sa totalité, le règlement intérieur de la garderie périscolaire actualisé pour l'année 2015-2016.

SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF.

Le conseil approuve le lancement de l'étude. Il prend acte de la prolongation de la convention pour l'assistance technique à l'exploitation de la station d'épuration signée avec la SAUR pour une année supplémentaire.

Le conseil adopte, à l'unanimité, le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'exercice 2014. Le rapport peut être consulté dans sa globalité en mairie ou partiellement sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement (www.services.eaufrance.fr).

FONDS DE PÉRÉQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES.

Le conseil décide, à l'unanimité, de retenir la répartition dérogatoire dite libre en fixant les modalités du prélèvement comme suit : 75.000 € pour la Communauté de communes du Sullias et 335.294 € pour ses communes membres, soit une contribution totale de 410.294 €. Le montant de la commune de Saint-Père-sur-Loire s'élève à 23.536 €.

OUVERTURE D'UNE SIXIÈME CLASSE.

Le maire liste les quelques aménagements et investissements nécessaires à prévoir, après avoir consulté les différents intervenants, pour accueillir une sixième classe à l'école publique.

ACCESSIBILITÉ.

La commune n'a pas de gros aménagements à prévoir, à l'exception de la rampe d'accès à l'église qu'il faudra mettre en conformité.

DIVERS.

Un compte rendu du rapport annuel 2014 sur le prix et la qualité du service de l'eau potable est consultable en mairie.

Dans le cadre de la consultation publique des usagers sur le projet de tarification incitative des ordures ménagères du Sictom de Châteauneuf, des permanences en mairie auront lieu le lundi, de 14 à 16 heures, du 20 juillet à fin septembre 2015.

Le début des travaux de construction du futur giratoire au niveau de la zone commerciale de Super U est prévu début septembre.

Informations diverses



SICTOM (Dépôts sauvages)

Si vous êtes témoin d'un « dépôt sauvage » d'ordures ménagères ou d'autres déchets à proximité des bornes de collecte ou en pleine nature, veuillez le signaler immédiatement en mairie au 02 38 36 21 84.

C'est un devoir citoyen car ce sont les impôts de la collectivité qui paient le ramassage de ces déchets. Ce n'est pas de la délation mais un devoir civique. **Gardons notre commune propre. Tous concernés.**



ATTENTION – Soyez vigilants.

Des faits récents sur la commune et dans la région laissent apparaître que des personnes se présentent au domicile des particuliers sous différents motifs (Propositions de contrats EDF/GDF, Pompiers vérifiant les détecteurs de fumée, Policiers ou Gendarmes recherchant un malfaiteur, etc...).

Si vous êtes concernés ou témoins de faits similaires, recueillez tous les éléments permettant de signaler ces agissements (signalement des personnes, numéro d'immatriculation de véhicule, etc...) et avisez la Mairie ou la Gendarmerie.

Par ailleurs, en aucun cas, ne donner ou communiquer par téléphone aucun renseignement vous concernant ou concernant vos voisins.

Vous ne connaissez pas ...Vous ne laissez pas entrer !



Guêpes, frelons et frelons asiatique.

Qui s'en charge ? Les pompiers n'interviennent qu'en cas d'urgence. Sinon, des sociétés spécialisées s'en occupent..

La première chose à faire est de localiser l'éventuel nid. On peut aussi essayer de déterminer quel est l'insecte. Si le danger est réel : comme un nid dans la cheminée de l'habitation, sous la véranda, ou encore dans un parc, il faut appeler directement des professionnels. Soit les pompiers, soit une entreprise privée spécialisée dans la destruction de nids.

Les frelons asiatiques, notamment, attaquent en pluie de grêle et peuvent être dangereux. Il est conseillé d'évacuer les lieux pour plus de sécurité. Si on identifie un essaim d'abeilles, il faut appeler un apiculteur. Ce sont eux qui viennent les chercher.

Agenda

27 sept.	St Père en Fête
04 oct.	AMS+ SPEF
09 oct.	St Père en Fête
21 oct.	La Guinguette
15 nov.	Mairie
05 déc.	Toutes Associations
12 et 13 déc.	Education canine
18 déc.	Animation communale
16 et 17 jan.	Amicale

Vide Grenier (Aire de loisirs)
Potirando
Assemblée Générale
Assemblée Générale
Fête des Classes « 5 »
Saint Pèr'athlon
Concours en Rjng
Spectacle des enfants (salle poly)
Théâtre (salle poly)

